

25 octobre 2011

## **Jacquerie chez Groupama**

Il ne faut jamais prendre à la légère les euphémismes d'un assureur. Pour que Jean Azéma confesse, fin août, que la situation de Groupama était «un peu tendue», il fallait que le groupe mutualiste agricole soit en bien mauvaise posture. Les patrons des caisses régionales en ont tiré les conséquences en le limogeant, lundi 24 octobre.



La brutalité de l'éviction de Jean Azéma, 36 ans de bons et loyaux services chez Groupama, dont onze ans à la tête du groupe, en dit long sur le fossé, qui n'a cessé de grandir ces derniers mois avec ses principaux actionnaires. Un départ «avec effet immédiat», dit le communiqué, qui ajoute que Jean Azéma «quitte le groupe».

Au moins on ne s'est pas embarrassé des formules hypocrites évoquant les classiques «raisons personnelles». Sans doute les charmes du monde mutualiste: quand tout va bien, les barons locaux laissent faire allégrement, mais quand le vent tourne, la disgrâce peut-être soudaine et violente. Toute chose égale par ailleurs, on a connu déjà cela aux Caisses d'épargne.

Jean Azéma paye le prix de ses rêves: il voulait faire de Groupama l'un des dix premiers assureurs européens, introduire le groupe mutualiste en Bourse. Il n'en aura pas eu le temps, rattrapé qu'il a été par la crise de la dette souveraine. Les obligations d'Etat, considérées pendant des années comme un placement de père de famille se sont transformées en «junk bonds». Groupama étant l'un des établissements français les plus exposés à la Grèce, le retour de bâton se révèle redoutable.

Mais Jean Azéma fait aussi les frais d'une très forte exposition à la bourse. La chute récente des marchés financiers a transformé ses deux plus grosses participations - Société Générale et Veolia - en véritables boulets. Quand on ajoute à cela une internationalisation, qui s'est faite à prix d'or, on a tous les ingrédients d'une crise de confiance, qui éclate aujourd'hui au grand jour.

Lorsque Jean Azéma a réduit le nombre de caisses régionales de 22 à 9, il n'a pas dû se faire que des amis, certains le lui font payer aujourd'hui, constatant que la marge de solvabilité du groupe a dépassé la cote d'alerte. L'heure du sang et des larmes a sonné, cessions d'actifs et coupes claires sont incontournables. Les actionnaires ont préféré changer de médecin pour soigner le patient, pour autant, Groupama n'évitera pas le traitement de cheval dont il a besoin.